



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune
de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Sainte -Suzanne Tel : 02 43 01 40 10 - courriel : contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel : 02 43 01 40 65 Courriel : contact.chammes@ste-suzanne.com

Bulletin trimestriel Avril - juin 2025

Sainte-Suzanne village départ des 50^{ème} boucles de la Mayenne



Le samedi 30 mai, tous les suzannais et camelésiens pourront assister au départ de la deuxième étape des 50^{ème} Boucles de la Mayenne qui partira de Sainte-Suzanne. Une journée de course de vélos pour une étape entièrement Coëvronnaise avec une arrivée à Bais. Une étape qui va permettre aux coureurs en recherche d'efforts et de sensations de se confronter aux dénivelés des Coëvrans.

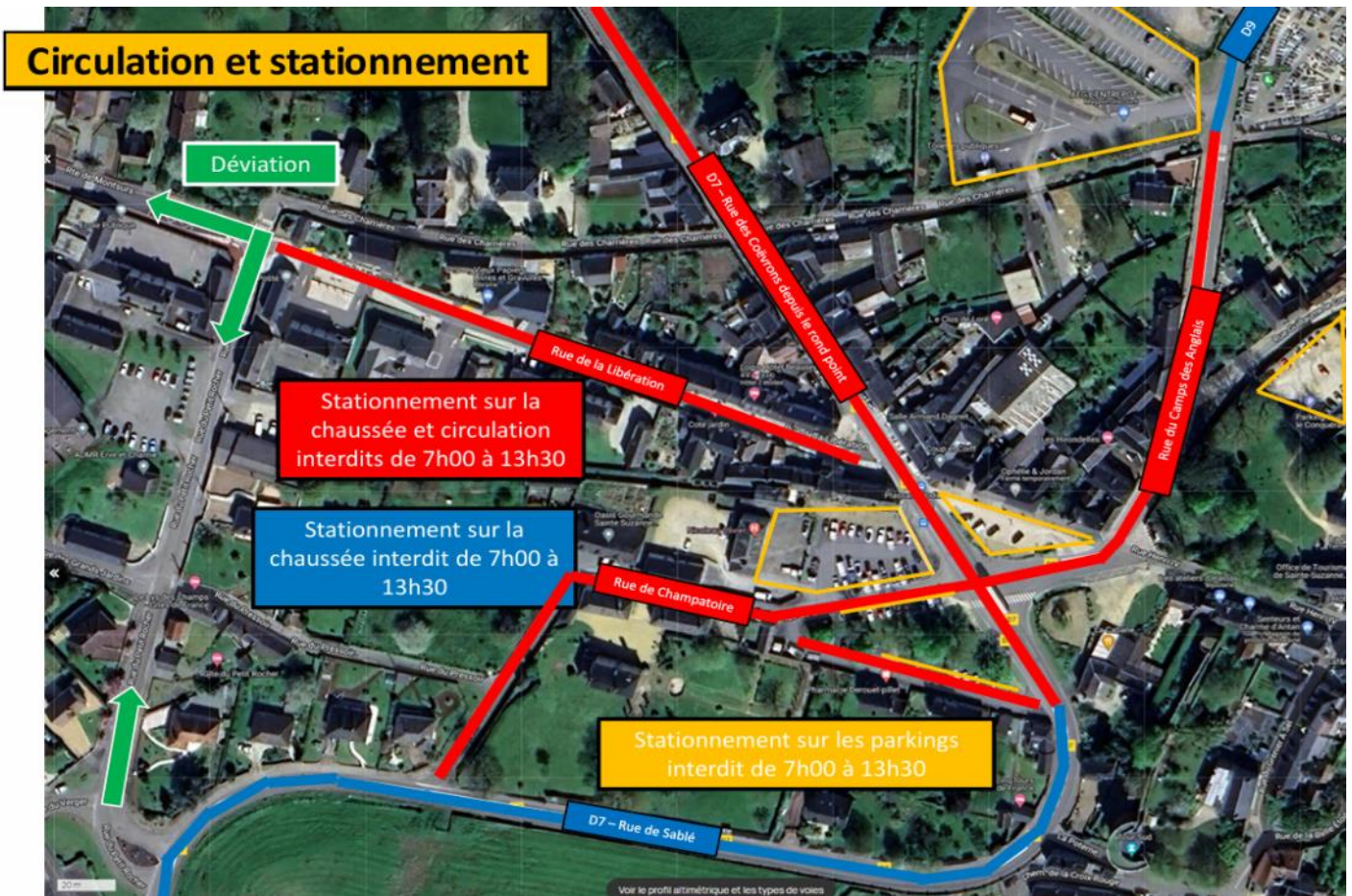


Une édition coorganisée avec l'Association des boucles de la Mayenne, le Département de la Mayenne, la Communauté de Communes des Coëvrans, la Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes et la Commune de Bais.

Pour cette journée exceptionnelle, de nombreuses animations sont prévues avec Médiéville53, la Banda de Sainte-Suzanne, les amis de Sainte-Suzanne et tous les commerçants.

Un plan de circulation et surtout de stationnement exceptionnel sera mis en place pour l'accueil du départ de cette journée de course.

De 7h00 à 13h30, le stationnement et la circulation seront interdits *rue de la libération, rue des Coëvrans, rue du camps des Anglais, rue du Champatoire, place Ambroise de Loré*. Pour la circulation une déviation sera organisée entre la rue de Montsûrs et la rue de Saulges et des parkings de délestage seront mis en place rue des Coëvrans et rue de Saulges. Les véhicules stationnés dans cette zone seront pris en charge et mis en fourrière, à la charge du propriétaire.





Edito :

Le printemps est à nos portes, symbole de renouveau et d'activité, et c'est avec cet élan que nous poursuivons les projets essentiels pour notre commune.

Les travaux de rénovation de l'école avancent avec enthousiasme. Ce projet reflète notre engagement envers nos enfants pour leur offrir un environnement d'apprentissage moderne et accueillant.

Par ailleurs, le vote du budget municipal pour cette année marque un équilibre indispensable : la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour préserver nos finances, tout en continuant à investir dans l'avenir.

Ainsi, nous allons pouvoir concrétiser plusieurs projets avec la rénovation du musée de la Cité qui valorisera encore davantage notre patrimoine culturel et la création d'un plateau de sécurisation routière au carrefour de la route de Chammes, pour améliorer la sécurité de tous. En faisant baisser la vitesse des véhicules en particulier des poids lourds.

Enfin, un événement sportif marquant nous attend notre commune qui aura l'honneur d'accueillir une étape de la 50ème édition des Boucles de la Mayenne. Une belle occasion de rassembler petits et grands autour de ce moment festif du vélo et de faire rayonner notre commune.

Chaque action menée, chaque projet réalisé témoigne de l'engagement collectif de l'équipe municipal et des associations et commerçants pour faire de notre commune un lieu de vie toujours plus attrayant et solidaire.

Michel GALVANE - Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Samedi 12 avril, la journée citoyenne de printemps : Tous à la poterne

Comme chaque année deux fois par an tous les habitants sont invités à participer à une journée citoyenne intitulée « Tous à la poterne ». Cette nouvelle journée citoyenne de printemps comprendra plusieurs ateliers pour tous les âges.

Accompagnés par les services techniques municipaux, les très jeunes citoyens pourront participer à des plantations de plantes et de fleurs.

Pour les plus âgés : adolescents et étudiants pourront participer à la première implantation de carré de plessis médiéval dans le futur jardin pédagogique du musée de la cité qui a fait l'objet d'un défrichement à l'automne et au traditionnel nettoyage de la promenade de la poterne .

Un accueil « petit déjeuner » sera offert aux personnes inscrites de 8h30 à 9h00 avant de se diriger sur le chemin, les jardins et versants de la poterne. Le chantier citoyen se déroulera **de 9h00 jusqu'à 13h30**. **A la fin de cette journée** un moment convivial sera offert aux participants à **13h30 dans la cour du Manoir de la Butte Verte**.



Pour participer à cette journée inscrivez-vous auprès du secrétariat de la mairie au 02 43 01 40 10 ou par mail à contact@ste-suzanne.com. Pensez à venir équipés de gants, chaussures et bottes adaptées pour ce chantier citoyen.

Actualité du conseil municipal : retrouvez toutes les informations sur le site internet : <https://www.ste.suzanne.com>

Permanence des élus - le maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le 1er adjoint-maire délégué de Chammes reçoivent sur rendez-vous, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

Horaires d'ouverture de la mairie et de la mairie annexe :

Mairie de Sainte-Suzanne :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h30
- Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mairie annexe de Chammes :

- Lundi de 14h00 à 17h45



Les travaux de rénovation de l'Ecole primaire Perrine Dugué



La première phase des travaux de l'école Perrine Dugué vient de s'achever et le lundi 24 mars, les 70 élèves ont pu investir avec l'équipe pédagogique cette première partie des locaux de l'école entièrement rénovés.

Les élèves des classes de CP/CE1/CE2/CM1/CM2 vont désormais pouvoir suivre leur scolarité dans de larges espaces lumineux et fonctionnels avec des salles de classes entièrement rénovées.

La classe de maternelle a été installée dans le futur espace périscolaire en attendant la livraison de leur salle qui devrait intervenir au mois de mai.

Les travaux de rénovation de l'école primaire Perrine Dugué entre dans leur deuxième phase avec l'aménagement du futur pôle maternelle qui sera doté d'un espace d'accueil pour les enfants et parents, d'un grand dortoir, de sanitaires adaptés pour les tout-petits et d'une grande salle de classe.



Les travaux de rénovation du restaurant scolaire avec la création d'une cuisine professionnelle en remplacement de celle de l'ancienne école de Chammes et le réaménagement de la cours centrale suivront.

La fin des travaux est prévue pour l'été, toujours avec le calendrier d'une rentrée scolaire le 1er septembre 2025 dans une école entièrement rénovée.

La Perle du Maine transformée en crêperie pour un nouveau départ



La boutique "La Perle du Maine" à Sainte-Suzanne s'apprête à entamer une nouvelle aventure culinaire en se métamorphosant en crêperie.

Cette réouverture tant attendue, prévue pour la fin du mois d'avril, sera sous la direction d'un crêpier professionnel, Monsieur Saint Jalmes, arrivant tout droit de Cancale, une ville réputée pour ses galettes bretonnes et ses traditions gastronomiques.

Monsieur Saint Jalmes, fort de son expertise et de son savoir-faire authentique, promet d'insuffler une touche de saveurs gourmandes au cœur de Sainte-Suzanne.

Les habitants et visiteurs pourront découvrir un large éventail de crêpes sucrées et salées, confectionnées avec des produits locaux et de qualité.

Brûler ses déchets verts, c'est interdit !



Au moment où les tailles de printemps commencent, nous avons constaté que des habitants continuaient à brûler leurs déchets verts. Il est rappelé que la combustion des déchets verts est strictement interdite, surtout en zone urbaine. En plus de polluer l'air, elle nuit à la santé publique et peut provoquer des incendies.

Optez plutôt pour le compostage : une solution écologique qui transforme vos déchets en engrais naturel. La communauté de communes dans ces différentes déchetteries propose des points de collecte pour faciliter cette pratique.

Le contrevenant qui pratique le brûlage à l'air libre de déchets verts en infraction de l'arrêté n°2013-322-0020 s'expose à une amende de **450 €** (contravention de 3ème classe).

Le budget municipal 2025

Depuis deux ans le pilotage budgétaire communal, prévoit la mise en place d'une approche prospective et analytique pour renforcer la maîtrise des dépenses de fonctionnement et dégager des marges de manœuvre plus fortes pour l'investissement .

Lors de la séance du Conseil municipal **du vendredi 28 février 2025**, pour concrétiser cette démarche la municipalité a tenu son **débat d'orientation budgétaire** .

Lors de ce débat, le Conseil municipal a confirmé la poursuite des orientations de gestion pour la baisse des charges de fonctionnement avec une renégociation des contrats de prestation dès lors qu'ils arrivent à échéance à l'instar de ce qui a été réalisé pour l'informatique, la reprographie et la téléphonie. Pour l'investissement il s'agit de poursuivre la dynamique de recherche de financement auprès de l'Etat, des collectivités ou de partenariats financiers (mécénat, souscriptions, appel à projet, ...) par une meilleure anticipation dans la préparation des projets.

Enfin, il a été acté de poursuivre la démarche de sobriété énergétique avec des objectifs chiffrés à atteindre sur les consommations en matière d'éclairage public et dans les bâtiments communaux tant pour des utilisations municipales que pour les mises à dispositions par les associations.

Lors de la séance du **conseil municipal vendredi 14 février 2025**, celui-ci a adopté le compte de gestion, le compte administratif et l'affectation des résultats, des étapes préparatoires à l'adoption du budget municipal au titre de l'année 2025.

Présentation Compte Administratif 2024 :

Compte Administratif 2024	Résultat de la section de fonctionnement				
	Recettes 1 451 975,01 €	—	Depenses 1 057 492,21 €	=	Résultat 394 482,8 €
	Résultat 394 482,8 €	+	Report N-1 385 915,58 €	=	Résultat section fonctionnement 780 398,38 €
	Résultat Prévisionnel section investissement				
	Recettes 606 672,13 €	—	Depenses 618 966,62 €	=	Résultat -12 294,49 €
	Résultat -12 294,49 €	+	Report N-1 -185 956,54 €	=	Résultat section investissement -198 251,03 €
Résultat global					
Résultat section fonctionnement 780 398,38 €	+	Résultat section investissement -198 251,03 €	=	Résultat global 582 147,35 €	

DAVOUST
DÉCORS



02 43 01 44 17 davoustdecors@gmail.com

39 rue de l'Erve - Chammes
53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

ADP Elec

David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

06 15 67 69 75

david.perichet@adpelec.fr adpelec.fr

53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES

TAXI TAXIS & MINIBUS LAMY
A.S.T.S. sarl

02 43 01 47 68

ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
taxi.lamy@orange.fr

AMBULANCES & VSL LAMY
A.S.T.S. sarl



ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES

02 43 01 40 01

Tous transports assis ou allongé
Agrément N°S3122010 - Sarl au capital de 10 000,00€
Siret 519 328 819 000 15 - APE 8590A
taxi.lamy@orange.fr

Le budget municipal 2025

Le Budget Prévisionnel 2025 présente des dépenses de fonctionnement en diminution par rapport au Budget Prévisionnel 2024 . Il vient confirmer la mise en œuvre du programme pluriannuel d'investissement avec plusieurs projets structurants pour la commune (travaux de rénovation de l'école primaire Perrine Dugué, démarrage de la rénovation du musée, réalisation du plateau de sécurisation rue de Saulges, démarrage de la deuxième phase de la résidence Aiguison avec huit nouveaux logements).

Fonctionnement

Dépenses : 1 493 109,06 €	
(011) Charges à caractère général	337 600 €
(012) Charges de personnel	510 000 €
(014) Atténuation de produits	53 271 €
(65) Charges de gestion courante	94 900 €
(66) Charges financières	55 000 €
(67) Charges spécifiques	2 000 €
(68) Dotations aux dépréciations	6 676 €
(042) Opérations d'ordre	41 224,93 €
(023) Virement à la section investissement	392 437,13 €

Recettes : 1 815 563,40 €	
(013) Atténuation de charges	14 500 €
(70) Produits des services	64 011,08 €
(731) Fiscalité locale	681 500 €
(73) Impôts et taxes	105 576 €
(74) Dotations et participations	461 755 €
(75) Produits de gestion courante	76 500 €
(77) Produits spécifiques	1 000 €
(002) Résultat de fonctionnement reporté	410 721,32 €

Investissement

Dépenses : 2 204 546,20 €	
Opérations d'équipement	930 500 €
Emprunt et dettes assimilées	142 662,06 €
Restes à réaliser 2024	933 133,11 €
(001) Solde d'investissement négatif reporté	198 251,03 €

Recettes : 2 204 546,20 €	
(040) Opérations d'ordre	41 224,93 €
(021) Virement de la section de fonctionnement	392 437,13 €
Subventions d'investissement	287 500 €
Emprunts et dettes assimilées	1 000 €
Dotations, fonds divers et réserves	660 762,34 €
(024) Produits des cessions d'immobilisations	61 000 €
Restes à recouvrer 2024	760 621,80 €

Dans sa séance du conseil municipal de vendredi 14 mars, le projet de budget en fonctionnement et investissement pour l'année 2025 a été adopté à l'unanimité .

Budget Prévisionnel 2025	
En section de Fonctionnement	
Dépenses	1 493 109,06 €
Recettes	1 815 563,40 €
En section d'Investissement	
Dépenses	2 204 546,20 €
Recettes	2 204 546,20 €

Le processus d'élaboration du budget prévisionnel 2025, a été réalisé en prenant en compte les premiers impacts financiers liés aux contraintes budgétaires de l'Etat.

Une situation qui s'est traduite par de légères baisses de dotation et des augmentations de dépenses liées aux évolutions des charges des agents de la fonction publique.

Pour autant la municipalité a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux des taxes foncières en 2025.



Une photographe s'installe à Sainte-Suzanne-et-Chammes



Emilie Delétang, bien connue des Suzannais vient de créer sur la commune son atelier de photographe : « j'ai décidé de me lancer dans la création de cette entreprise. C'est avec enthousiasme que je vous propose aujourd'hui mes services à mi-temps. Ce projet, c'est avant tout une belle aventure humaine et locale. En tant que photographe, je souhaite offrir à chacun une expérience personnalisée et un souvenir authentique, tout en célébrant les richesses de notre territoire. Mon objectif est de capturer des moments précieux et de les sublimer à travers mon regard. Ensemble, créons des souvenirs inoubliables ! »

Atelier l'Effet portrait

mail : effet.portrait@gmail.com

Ancienne école de Chammes de nouvelles activités

Après le regroupement des activités d'enseignement de l'école, la commune s'est engagée dans un projet de redynamisation du site de l'ancienne école de Chammes. L'objectif est de faire vivre ce lieu en y développant des activités variées pour à terme en faire un véritable tiers lieu de rencontre et d'échanges vivant au cœur du village. Actuellement l'espace accueille :

- La Compagnie dirigée par le comédien Yann Denécé projette de développer des projets artistiques avec des spectacles et des stages.
- Anita Tollemer, conteuse/formatrice autour du livre sur le département de la Mayenne et hypnoconteuse/accompagnante en bibliothérapie à Chammes.
- Laurence Lépine, praticienne en mémoires cellulaires, constellations familiales et astrologue.
- Marie Théard (Marie Soins et détente), esthéticienne, praticienne/enseignante reiki et conseillère en lithothérapie/aloé vera



Les lieux ont été aménagés pour leurs activités et tous vous invitent à venir découvrir leurs univers respectifs lors d'une porte ouverte qui aura lieu le vendredi 25 avril de 17h00 à 20h00 et le samedi 26 avril de 9h30 à 17h00. N'hésitez pas à leur rendre visite !

Installation d'une poubelle à déjections canines à Chammes



Après la commune déléguée de Sainte-Suzanne, celle de Chammes se dote d'une poubelle pour déjection canines. Elle a été installée au niveau du tris sélectifs de Chammes, rue des Sports. Un équipement qui doit permettre aux propriétaires de chiens de se sensibiliser à la propreté de la commune et au respect des habitants.

Plus simplement il s'agit d'appliquer la réglementation en vigueur qui oblige les propriétaires de chien à récupérer les déjections de leur animal et de maintenir propre l'espace public. Merci pour leur civisme.



Création de terrains de pétanque à Chammes

En dessous de l'aire de jeux de Chammes, un nouvel espace d'activités a été réalisé avec la création de six terrains de pétanque à côté de l'aire de jeu. Un grand remerciement aux bénévoles pour leur engagement dans la création de cet espace !



Les 6h00 de Sainte-Suzanne 8ème édition samedi 24 mai

Les passionnés de trail vont pouvoir renouer avec cette course au rayonnement désormais inter régional qui attend cette année plusieurs centaines de traileurs. Pour ce nouvel opus avec **8 trails adultes** les participants pourront choisir entre les deux boucles traditionnelles de **6 Heures** avec des parcours de 4 km ou de 5 km (course solo ou en relais par équipe de 2 à 4 coureurs) ; les cinq courses de **5 km, 10 km, 21 km, 42 km et 63 km** (courses en solo); un **trail déguisé** de 21 km sur le thème « médiéval » (course en solo ou par équipe de 2 à 4 coureurs). Il y aura également **2 mini trails enfants** (7 à 16 ans) de 1km et 2 km courses gratuites avec remises de **cadeaux**. Comme chaque année, **1 dossard acheté = 1 € reversé** à l'association Trans-forme. Plus de 2500€ de cadeaux seront distribués pour les podiums et 1 super cadeau de plus de 300€ pour le plus beau déguisement .

Durant la journée des animations seront proposées avec un spectacle médiéval de combattant en armes anciennes suivi d'un atelier . Le soir un banquet pour 300 convives préparé par un traiteur professionnel et un DJ qui animera la soirée jusqu'à une heure du matin

Inscription sur <https://www.strayde.com/les-6-heures-de-sainte-suzanne-et-chammes>
Toutes les infos et inscriptions contactez Jérémie 06 09 38 20 06 ou flashez le QR CODE



L'association recherche de nouveaux bénévoles pour renforcer la superbe équipe déjà en place

Rendez-vous et Agenda des manifestations

La Bibliothèque sera ouverte : le mercredi de 10h30 à 12h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.

- **Dimanche 6 avril : Rendez-vous des Bouquinistes** : un marché aux livres et aux disques organisé par l'association le « Présent de Suzanne » se tiendra sur le parking de la butte verte au cœur de la Cité médiévale à Sainte-Suzanne. Une dizaine de bouquinistes proposeront à la vente des ouvrages anciens ou d'occasion sur l'histoire, la région, la nature, la littérature, l'art et des livres pour enfants...Vous trouverez également des disques vinyles, des cd, et des gravures... La manifestation se déroulera de 9h00 à 18h00. Renseignements : 06 75 79 10 07
- **Samedi 12 avril : Journée citoyenne « Tous à la poterne » rendez-vous** à 9 h00 Mairie de Sainte-Suzanne
- **Samedi 12 avril : soirée Bodgéga** par la Banda de Sainte Suzanne à 20h00 salle Maxime Létard
- **Dimanche 13 avril : concert de la Banda** à 15h00 salle Maxime Létard
- **Samedi 26 avril : Course de vélos Cyclo Babybel**
- **Dimanche 20 avril : chasse aux œufs** à Sainte-Suzanne Médiéville53
- **Lundi 21 avril : chasse aux œufs** à Chammes comité des fêtes de Chammes
- **Dimanche 28 avril : Loto Médiéville53** salle Maxime Létard
- **Samedi 24 mai : les six heures de Sainte-Suzanne**
- **Samedi 31 mai : les Boucles de la Mayenne** à Sainte-Suzanne à partir de 10h00
- **Dimanche 8 juin Journée musicale Tous en scène** à Sainte-Suzanne avec le conservatoire d'Evron
- **Vendredi 20 juin : Fête de la musique à Sainte-Suzanne**
- **Samedi 21 juin : Nuit romantique des Plus Beaux Villages de France** à 21h00 à Sainte-Suzanne Amis de Sainte-Suzanne et Médiéville53
- **Dimanche 29 juin : repas champêtre** du comité des fêtes de Chammes à partir de 10h00
- **Dimanche 6 juillet : Promenade des moulins départ 15h** à l'office de tourisme
- **Mercredi 9 juillet animation médiévale** parc de la Bute-Verte 14h30-16 et 16h30 18h thème la défense du château.



Chaque mois retrouvez le programme des animations du Centre d'Interprétation du Patrimoine du pays d'art et d'histoire au sein du Château de Sainte Suzanne sur le site du département

<https://patrimoine.lamayenne.fr/sainte-suzanne/evenements/le-ciap-dans-tous-tous-les-sens/>

Notre histoire : Le Camps des Anglais - un site exceptionnel



Le camp des Anglais est une fortification de terre constituée de talus et de fossés, située à environ 800 m au nord du donjon. Malgré l'érosion des siècles, les élévations sont encore impressionnantes, les bastions situés aux angles de l'enceinte culminent à environ 10 m au-dessus des fossés. La largeur des remparts dépasse les 28 m dans le camp oriental. Les deux camps étaient séparés par un fossé qui pouvait être relié par une passerelle en bois ou par un pont-levis. Site rare et remarquablement conservé depuis presque 1000 ans, le camp des Anglais a été inscrit en 1937 à l'inventaire des Monuments Historiques. Pour des questions de préservation, la commune en est devenue propriétaire en 1989. En 2011, le camp a été sélectionné par le projet européen « Terra (in)cognita » pour son exceptionnelle conservation et a reçu le label « Architecture européenne de terre remarquable ».



L'histoire remise en cause par des fouilles archéologiques récentes.

Selon les historiens du XIX^{ème} siècle, le maître d'œuvre de ce puissant ouvrage défensif ne pouvait être que Guillaume le Conquérant qui l'éleva vers 1084 pour organiser le siège de Ste-Suzanne. Cette thèse fut confortée par les écrits du moine Orderic Vital qui dans son *Historia ecclesiastica* au XII^{ème} siècle, donne des précisions sur l'emplacement du camp « *Le roi éleva un fort dans le val de Beugi, et y plaça une forte garnison pour contenir l'ennemi* ». Le camp des Anglais apparaît donc à l'origine sous le nom de Beugi.

Les campagnes de fouilles dirigées entre 2010 et 2017 par Pierre-Yves Laffont, maître de conférence en archéologie médiévale à l'Université Rennes 2, ont remis en question la version officielle de l'histoire. Au regard des données qui ont pu être datées au carbone 14, il apparaît que l'occupation du site est beaucoup plus complexe et plus longue que ne le laissaient entendre les historiens du XIX^{ème} siècle. La nature militaire du site ne fait par contre aucun doute, le mobilier métallique qui a été découvert sur place (pointes de flèche, fer à cheval, clous de ferrage, carreau d'arbalète, épéron à molette...) en est la preuve.



Dans ses différents bilans de travaux, Pierre-Yves Laffont distingue l'histoire du camp en quatre états. Le premier est formé par un habitat occupé durant un grand X^{ème} siècle (en attestent les fonds de cabanes, constructions de poteaux, piquets, foyers...) Le second correspond à la construction et au premier fonctionnement de la fortification, probablement entre les années 1040 et 1160 d'après l'étude au carbone 14 des structures piégées sous les talus de l'enceinte ouest. L'hypothèse d'une construction de la fortification par Guillaume le Conquérant apparaît donc archéologiquement plausible.

Le troisième état correspond à une réoccupation du site au milieu du XII^{ème}. Le dernier état atteste de l'abandon du site après le XII^{ème} siècle et de sa mise en culture probablement dès le XVI^{ème} siècle. Depuis lors, le camp servit de pâturage jusqu'à une époque très récente.

Si les travaux de fouilles s'étaient poursuivis au-delà de la campagne de 2017, des aspects encore ignorés du camp des Anglais auraient probablement été révélés.